

Lors du service funèbre du roi défunt, CHARLES II, célébré le 9 janvier, le Gouverneur d'AUTEL y conduisit le deuil, drapé dans un manteau noir, à grande traîne.³⁵⁾

Le roi de France s'entendit avec Maximilien-Emmanuel de BAVIÈRE pour être mis en possession des forteresses de barrière occupées par les Néerlandais. En revanche on lui promit la souveraineté sur les Pays-Bas espagnols. Voici ce que Pierret, historien contemporain, dit à ce sujet : « La France et l'Espagne, unis d'intérêts pour le soutien du testament du feu Roy Charles II, se tinrent sur la défensive, et surprirent en une même nuit (5 au 6 février 1701) les villes des pays-bas, où il y avait des garnisons hollandaises, comme à Luxembourg etc. »

Le comte d'AUTEL engagea cette nuit les Bataves à prendre les postes des villes basses et à occuper les casernes des mêmes endroits, ce qu'ils firent sans difficulté, ne soupçonnant pas le piège. Quelle ne fut leur surprise au matin du dimanche gras, d'apprendre que les Français, au nombre de 12.000 hommes sous les ordres du général Albergotty, (venus de Thionville et de Longwy) avaient envahi la place forte, et que d'AUTEL leur avait fait ouvrir la Porte-Neuve. Se voyant dans l'obligation de céder à la force, les Hollandais « firent toutes sortes d'honnêteté aux français, qui, de leur côté, avaient ordre d'en agir honnêtement avec eux. Au bout de trois jours, on monta la garde pêle-mêle avec l'envahisseur ». Cet état de choses dura plus d'une semaine. La garnison des Provinces-Unies, voyant qu'elle perdait son temps dans une forteresse où elle n'était plus la maîtresse, retourna par Ettelbruck et St. Vith dans son pays d'origine. Dès ce moment Luxembourg fut aux mains des Franco-espagnols.³⁶⁾

Le 12 janvier 1705, PHILIPPE V conféra à d'Autel l'ordre de la Toison d'Or, qui lui fut remis par le marquis de LEDE, délégué en mission spéciale.³⁷⁾

Cette promotion ne fut jamais reconnue par l'empereur JOSEPH I^{er} et ses successeurs. On soutint que le comte n'arbora jamais les insignes de l'ordre. Il légua le bijou de la Toison d'Or à Notre-Dame de Luxembourg qui, de nos jours encore, en est revêtue aux grandes solennités.

En l'an 1707, de grandes fêtes officielles furent organisées à l'occasion de la naissance de LOUIS, prince des Asturies, fils aîné de PHILIPPE V.

L'acte par lequel, le 2 juillet 1711, le Magistrat cède aux Etats quelques chambres de l'hôtel-de-ville (dénommées prisons de Friesland et de Hollande) afin de servir à l'assemblée du Tiers-Etat, porte un sceau fort bien conservé du comte-gouverneur.³⁸⁾

Au courant de la même année le Prince-Electeur de Bavière, frustré de ses propres états, reçut à titre de compensation les Pays-Bas, qu'on lui avait promis. Le 18 juillet le Conseil et la population lui rendirent hommage ; entouré du général-commandant français et du délégué spécial du roi LOUIS XIV, le comte de la MARCK DE SCHLEIDEN, d'AUTEL assista à la cérémonie.

Cédons en ce qui concerne cette cérémonie la parole à un chroniqueur du couvent des Capucins de Luxembourg :

« La même année du mois de juin le dimanche dans l'octave du S. Sacrement on fit l'inauguration de son Altesse le Prince Maximilien Emmanuel